

# Veille internationale sur la culture et le commerce numérique

## ACCORDS COMMERCIAUX NUMÉRIQUES, PLATEFORMES EN LIGNE ET QUESTIONS DE RÉGLEMENTATION

**Par Dr. Antonios Vlassis (Center for International Relations Studies-CEFIR,  
Université de Liège)**

Rapport d'analyse, septembre 2021

Le rapport de septembre, d'abord, traite des discussions concernant un accord commercial numérique plurilatéral dans la région de l'Asie-Pacifique sous le leadership de l'administration des États-Unis. Il se concentre également sur des développements réglementaires, tels que le débat sur une réglementation plus stricte pour les plateformes de vidéo à la demande (VOD) au Royaume-Uni et les changements de politique adoptés par Apple pour sa boutique d'applications. Ensuite, le rapport se tourne vers plusieurs activités transnationales de plateformes en ligne, mettant en évidence la forte concurrence entre les plateformes mondiales et régionales en Asie de l'Est et les activités d'expansion menées par Britbox, ITsART, Viaplay, ainsi que par Televisa et Univision.

### Enjeux de réglementation, commerce numérique et culture

#### **Vers un accord commercial numérique entre les États-Unis et des pays de la région de l'Asie-Pacifique ?**

Selon la représentante américaine au Commerce Katherine Tai, les États-Unis « travaillent activement » avec d'autres pays pour établir des règles commerciales en matière de numérique et discuter de la meilleure façon en vue de créer de nouvelles normes pour l'activité économique numérique. Comme l'a souligné Inside US Trade, l'administration américaine a récemment commencé à traiter de la possibilité d'un accord commercial numérique dans l'Indopacifique comme moyen de contrer la Chine et son ambitieux programme commercial.



À cet égard, l'administration américaine a discuté des perspectives d'un accord commercial numérique avec Singapour, l'Australie et le Japon. Début août, le ministre australien du Commerce, du Tourisme et de l'Investissement, Dan Tehan, a déclaré que plus d'une demi-douzaine de pays en Asie-Pacifique, tels que l'Australie, Singapour, le Japon, la Corée du Sud, le Canada, la Nouvelle-Zélande et le Chili sont tous des candidats de choix pour un tel accord.

De toute façon, le récent accord commercial numérique entre les États-Unis et le Japon, entré en vigueur en janvier 2020, l'accord commercial numérique Singapour-Australie, ainsi que l'accord de partenariat sur l'économie numérique Singapour-Nouvelle-Zélande-Chili (DEPA) sont susceptibles de servir de modèle pour établir un nouvel accord commercial numérique plurilatéral envisagé sous la direction de l'administration américaine. En outre, il convient de mentionner que l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et que l'accord États-Unis-Mexique-Canada incluent tous deux un chapitre sur le commerce numérique. Selon le Asia Trade Center, « les États-Unis manquent d'opportunités dans l'espace numérique en raison de leur réseau existant limité d'accords commerciaux ». À cet égard, selon W. Cutler et J. Meltzer, un pacte commercial numérique régional offrirait au moins trois avantages : unir un groupe de pays à la recherche de normes ; être un tremplin important pour accélérer les négociations commerciales numériques au sein de l'Organisation mondiale du commerce ; et représenter un retour des États-Unis au « jeu commercial en Asie », alors qu'ils examinent les mérites de rejoindre le PTPGP.

Il convient de rappeler que l'administration américaine s'est retirée du Partenariat transpacifique (PTP) en 2017. Les 11 pays restants - Australie, Brunei, Canada, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam - ont retravaillé l'accord pour mettre en place le PTPGP, en mettant de côté certaines dispositions sur lesquelles les États-Unis avaient insisté. Ainsi, lors des négociations du PTP et sous la pression de l'administration des États-Unis, l'ancien gouvernement conservateur canadien de S. Harper avait assorti l'exemption culturelle canadienne de deux clauses restrictives relativement au numérique : la première prévoyait l'interdiction « des prescriptions discriminatoires obligeant les fournisseurs de services ou les investisseurs à verser des contributions financières pour le développement de contenu canadien », tandis que la seconde clause interdisait aux pays signataires d'adopter « des mesures limitant l'accès au contenu audiovisuel étranger en ligne ».



À la suite du retrait des États-Unis, le nouveau gouvernement libéral a signé des lettres d'accompagnement (side letters) avec les dix autres pays signataires afin de maintenir l'intégralité de l'exemption culturelle canadienne.

Il est clair qu'alors que le commerce passe de plus en plus par le numérique à la suite de l'effet de la pandémie de COVID-19, le débat autour de la réglementation des données et de la vie privée devient plus urgent dans l'agenda des négociations commerciales que la question des quotas et des tarifs. Selon le [Wall Street Journal](#), « un commerce florissant de biens et services de haute technologie nécessite une certitude quant à l'endroit où les données doivent être stockées et dans quelles circonstances elles peuvent traverser les frontières ». Ainsi, lors des négociations sur des accords commerciaux numériques, il devient crucial de justifier l'importance économique, sociale et culturelle de maintenir la capacité des gouvernements à adopter des mesures publiques pour protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles dans un environnement numérique.

### **Vers une réglementation plus stricte pour les plateformes de VOD au Royaume-Uni**

Fin juin 2021, le ministère britannique de la Culture numérique, des Médias et des Sports a annoncé son intention de soumettre les principaux diffuseurs américains, dont Netflix, Amazon et Disney Plus, aux lois britanniques de radiodiffusion, les mettant en conformité avec les diffuseurs traditionnels tels que la BBC, ITV, Sky et autres. Le régulateur britannique des médias, l'Ofcom, oblige les radiodiffuseurs britanniques à respecter certaines normes en matière d'impartialité, d'équité, de préjudice et d'infraction, mais jusqu'à présent la réglementation existante ne s'applique pas aux services de VOD basés aux États-Unis. Le ministère a également indiqué son objectif d'adopter des mesures pour « uniformiser les règles du jeu afin que les radiodiffuseurs de service public puissent concurrencer avec leurs rivaux internationaux ». Un livre blanc sur la radiodiffusion est attendu pour l'automne.

## **Apple accepte des changements de politique pour l'App Store**

À la suite d'importants défis juridiques en matière de concurrence, Apple a accepté d'apporter certaines modifications à sa politique de l'App Store dans le cadre d'une proposition de règlement juridique qui permettra aux développeurs d'applications de contacter les clients pour les informer des méthodes de paiement alternatives qui n'incluent pas de frais de commission imposés par Apple. Apple a également accepté de créer un fonds de 100 millions USD pour les paiements aux développeurs de petites applications et de ne pas augmenter son taux de commission pour les petits développeurs pendant au moins trois ans.

Cependant, dans un communiqué, la Coalition for App Fairness – une association de plus de 60 membres dont Spotify et Deezer – a souligné que « l'offre de règlement fictif d'Apple n'est rien de plus qu'une tentative désespérée d'éviter le verdict des tribunaux, des régulateurs et des législateurs du monde entier ». Comme l'a mentionné le New York Times, le règlement semble être « un petit prix à payer pour l'entreprise la plus riche du monde afin d'éviter une autre bataille juridique prolongée qui aurait pu poser des risques majeurs pour son entreprise en ciblant l'iPhone App Store. En pratique, certaines grandes entreprises, comme Spotify, poussent déjà leurs clients à se soustraire aux commissions d'Apple ».

## **Activités mondiales des plateformes en ligne**

### **Asie de l'Est : un champ de bataille pour des plateformes mondiales et régionales**

Viu, plateforme hongkongaise, a dépassé Netflix pour le nombre d'abonnements en Asie du Sud-Est et constitue désormais le deuxième service de streaming pour le nombre d'abonnés payants, derrière Disney Plus. À la différence de Netflix, Viu adopte un modèle hybride offrant certains contenus gratuitement et d'autres uniquement disponibles pour ses abonnés payants. Selon Variety, Disney Plus compte déjà 6 millions d'abonnés en Indonésie, en Malaisie, aux Philippines, à Singapour et en Thaïlande, suivi de Viu avec 5,2 millions d'abonnés et de Netflix avec 4,8 millions d'abonnés.



En Asie du Sud-Est, Disney est en tête de la croissance du marché de VOD, avec environ 3,6 millions de nouveaux abonnés payants au cours des six premiers mois de l'année, bénéficiant notamment d'un fort lancement en Thaïlande à la fin de juin 2021. En outre, Disney Plus sera lancé en Corée du Sud, à Hong Kong et à Taïwan en novembre 2021. En Asie et en Océanie, il est actuellement disponible dans huit pays : en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Japon, à Singapour, en Inde, en Malaisie, en Indonésie et en Thaïlande.

En juillet 2021, Disney Plus comptait 116 millions d'abonnés dans le monde, tandis que Netflix atteignait 209,2 millions d'abonnés. De plus, les deux services de Disney qui sont disponibles uniquement aux États-Unis ont également enregistré des gains importants durant le deuxième trimestre de l'année : les abonnés Hulu ont augmenté de 21 % à 42,8 millions et ESPN Plus de 75 % à 14,9 millions. Ainsi, les trois diffuseurs de vidéo en continu (streaming) détenus par la société Disney totalisent 173,7 millions d'abonnés, contre 101,5 millions il y a un an.

### **Plateformes de diffusion en continu en quête d'expansion**

La plateforme de diffusion en continu britannique BritBox, détenue conjointement par le radiodiffuseur public BBC et l'opérateur privé ITV, a été lancée le 6 août en Afrique du Sud. Le groupe basé au Royaume-Uni compte déjà plus de 2 millions d'abonnés et est présent aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Canada et en Australie. Dans le marché sud-africain, cinq plateformes de VOD se sont déjà implantées : trois plateformes des États-Unis, soit Netflix, Amazon Prime Video et Apple TV+, Showmax, qui fait partie du groupe sud-africain MultiChoice, ainsi que TelkomONE, détenue conjointement par la principale société de télécommunications sud-africaine Telkom et l'opérateur public South African Broadcasting Corporation (SABC).

La plateforme de diffusion en continu britannique BritBox, détenue conjointement par le radiodiffuseur public BBC et l'opérateur privé ITV, a été lancée le 6 août en Afrique du Sud. Le groupe basé au Royaume-Uni compte déjà plus de 2 millions d'abonnés et est présent aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Canada et en Australie.



Dans le marché sud-africain, cinq plateformes de VOD se sont déjà implantées : trois plateformes des États-Unis, soit Netflix, Amazon Prime Video et Apple TV+, Showmax, qui fait partie du groupe sud-africain MultiChoice, ainsi que TelkomONE, détenue conjointement par la principale société de télécommunications sud-africaine Telkom et l'opérateur public South African Broadcasting Corporation (SABC).

En outre, ITsART, une nouvelle plateforme de diffusion en continu commandée par le ministère italien de la Culture, compte se déployer dans toute l'Europe en octobre et aux États-Unis l'année prochaine. Le service de VOD transactionnel et financé par la publicité offrira un contenu allant des visites virtuelles des monuments et des musées à l'opéra, au théâtre et aux films. Le PDG d'ITsART, Giano Biagini, a déclaré que « l'idée est de fournir une plateforme commune qui puisse atteindre un public croissant de consommateurs d'art et de culture italiens à travers le monde ». La participation majoritaire de 51 % dans ITsART appartient à la banque d'investissement du gouvernement italien CDP, tandis que Chili TV, une plateforme européenne de films à la demande soutenue par Warner Bros., Paramount, Fox et Sony détient une participation de 49 %.

En outre, Viaplay, la plateforme de VOD détenue par le Nordic Entertainment Group, a été lancée en Pologne en août dernier, et doit l'être aux États-Unis fin 2021, aux Pays-Bas au premier trimestre 2022 et dans huit autres marchés internationaux d'ici fin 2023. La plateforme est désormais disponible dans neuf pays européens (Suède, Norvège, Danemark, Finlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Estonie et Pologne) et compte environ 3,5 millions d'abonnés.

Enfin, deux des plus grandes sociétés de médias hispanophones au monde envisagent de fusionner. Grupo Televisa, le plus grand diffuseur du Mexique, doit s'associer avec le radiodiffuseur américain Univision pour établir une nouvelle société de médias en langue espagnole avec l'objectif de lancer une plateforme mondiale de diffusion en continu. La nouvelle société, appelée Televisa Univision, sera « la plus grande société de médias de langue espagnole au monde » avec des activités dans les deux plus grands marchés hispanophones : le Mexique et les États-Unis. Elle présentera du contenu des deux diffuseurs, y compris des séries, des films, des sports et des feuilletons télévisés connus sous le nom de telenovelas ». Les actifs de Grupo Televisa au Mexique comprennent quatre chaînes hertziennes, 27 réseaux de télévision payante, le studio de cinéma Videocine et le service de VOD Blim, ainsi qu'une entreprise de télécommunications.



Univision Holdings Inc. possède les réseaux de diffusion Univision et UniMas, 61 stations de télévision locales et 58 stations de radio, ainsi que des actifs numériques, y compris PrendeTV, sa plateforme de VOD récemment lancée. Televisa Univision prévoit de lancer une plateforme mondiale de streaming pour le « marché de langue espagnole largement mal desservi » au début de 2022.

### Des lectures supplémentaires pour le rapport de septembre :

Africa's oldest dance festival evolves to overcome the pandemic, The Conversation, 23 août 2021, [Lien](#).

Fewer episodes, more foreign owners: the incredible shrinking of Australian TV drama, The Conversation, 23 août 2021, [Lien](#).

Kenya is moving aggressively to tax digital business. What next? The Conversation, 22 août 2021, [Lien](#).

The more video streaming services we get, the more we'll turn to piracy, The Conversation, 17 août 2021, [Lien](#).

## Sources :

- Tai: US 'actively working' with partners to establish digital trade rules, Inside US Trade, 20 août, [Lien](#).
- An American Digital Trade Agreement? Asian Trade Centre, 10 août, [Lien](#).
- A Digital Trade Opportunity in Asia, WSJ, 3 août, [Lien](#).
- New plans to boost Britain's broadcasters and protect viewers on video-on-demand channels, GOV.UK, 23 juin, [Lien](#).
- Apple Avoids Another Legal Fight With App Developers, The New York Times, 26 août, [Lien](#).
- After Beating Netflix, Richard Li's Viu Looks to Next Battle, Bloomberg, 16 août, [Lien](#).
- Viu Overtakes Netflix in Southeast Asia SVOD Subscriptions, Variety, 5 août, [Lien](#).
- Disney+ to Launch in South Korea, Taiwan and Hong-Kong in November, The Hollywood Reporter, 12 août, [Lien](#).
- British streaming service BritBox to launch in SA - here's how it compares to Showmax, Netflix, others, Business Insider, 30 juillet, [Lien](#).
- Mexico's Televisa says to merge content with Univision in new media company, Reuters, 14 avril, [Lien](#).
- Italian Arts and Music Events Streamer ITsART Set to Roll out in Europe, US, Variety, 19 août, [Lien](#).

### DIRECTION

Gilbert Gagné, chercheur au CEIM et directeur du Groupe de recherche sur l'intégration continentale (GRIC).

### RÉDACTION

Antonios Vlassis, maître de conférences et chercheur, Center for International Relations Studies (CEFIR)- Université de Liège, membre au CEIM.

### Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM)

UQAM, 400, rue Sainte-Catherine Est, Pavillon Hubert-Aquin, bureau A-1560, Montréal (Québec) H2L 2C5 CANADA. Téléphone : 514 987-3000, poste 3910 / Courriel: [ceim@uqam.ca](mailto:ceim@uqam.ca) / Site web: [www.ceim.uqam.ca](http://www.ceim.uqam.ca)

### Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle (FICDC)

33 rue Milton, bureau 500, Montréal (Québec), H2X 1V1, CANADA. Téléphone : 514 277-27666 / Courriel : [coalition@cdc-ccd.org](mailto:coalition@cdc-ccd.org) / Site web : [www.ficdc.org](http://www.ficdc.org)

Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette note analytique demeurent sous l'entière responsabilité du rédacteur ainsi que du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation et n'engagent en rien ni ne reflètent ceux de la Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle.



**FICDC**  
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES COALITIONS  
POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE